

Panorama de Wallis-et-Futuna

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu du Territoire	Mata'Utu
Superficie	142 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud ; Paris à 16 000 km, Suva à 780 km, Nouméa à 2 500 km
Langues parlées	Français, Wallisien et Futunien
Monnaie	Franc Pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1 000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité d'outre-mer à statut particulier
Rang mondial IDH, 2005	53 ^e
Représentation nationale	Un député, un sénateur, un représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Un Préfet, Administrateur supérieur du Territoire

Repères historiques

Le peuplement de Wallis-et-Futuna est issu de la migration des Austronésiens qui colonisèrent vers 1 500 av. J.-C. une partie de la Mélanésie et la Polynésie occidentale. Les Tongiens prirent possession de l'île d'Uvea au XV^e siècle, tandis que les Samoans s'imposèrent à Futuna au XVII^e siècle.

En 1616, Futuna et Alofi furent découvertes par les navigateurs hollandais Jacob Le Maire et Willem Schouten, qui les baptisèrent « les îles Horn ». Uvea fut à son tour découverte, en 1767, par le navigateur anglais Samuel Wallis qui donna son nom à l'île.

La présence européenne s'intensifia avec l'implantation en 1837 de missionnaires maristes chargés d'évangéliser l'archipel. Une demande de protectorat français émanant de la reine Amelia fut ensuite ratifiée en 1887 pour Wallis et Futuna séparément, puis en 1888 pour le protectorat unifié des deux îles.

En 1942, Wallis fut utilisée comme base arrière par les États-Unis pour répondre à l'avancée des troupes japonaises dans le Pacifique. 6 000 soldats s'installèrent sur l'île qui connut alors une période d'abondance. L'après-guerre fut marquée par la crise économique et l'instabilité politique.

En 1959, la population de l'archipel adopta par référendum le statut de Territoire d'outre-mer. La loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 fixe le statut du Territoire, qui a peu évolué depuis.

Organisation institutionnelle

En 2003, l'archipel est devenu une Collectivité d'outre-mer à statut particulier sans que le statut de 1961 ne soit modifié. En plus des institutions propres à la République, ce dernier reconnaît l'existence des structures coutumières. Cette organisation repose sur les institutions suivantes :

- l'État, représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le pouvoir exécutif ;
- l'Assemblée territoriale, composée de 20 membres, est l'organe délibérant du Territoire. Ses délibérations ne sont toutefois effectives qu'après approbation de l'Administrateur supérieur ;
- les circonscriptions, dont le découpage est calqué sur les trois royaumes (Uvea, Alo et Sigave), disposent de compétences semblables à celles d'une commune métropolitaine ;
- les chefferies, une par royaume, comprennent un roi entouré de ministres. Elles gèrent, entre autres, les problèmes fonciers et interviennent dans les affaires courantes du Territoire via le Conseil territorial et les Conseils de circonscription.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE, QUI TEND À SE RÉDUIRE

Depuis la seconde guerre mondiale et l'essor de l'activité minière dans le Pacifique, de nombreux habitants de Wallis-et-Futuna ont émigré, principalement vers la Nouvelle-Calédonie. Cette collectivité accueille dorénavant une population d'origine wallisienne et futunienne supérieure à celle résidant sur le Territoire (plus de 21 000 personnes contre moins de 13 000 sur l'archipel lors du dernier recensement en 2013).

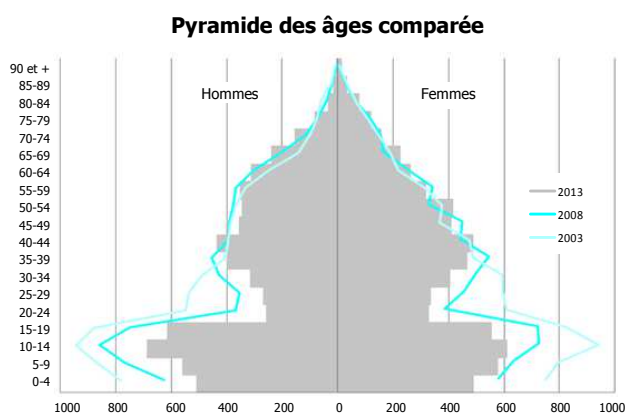
En cinq ans (entre 2008 et 2013), l'archipel a perdu 9,5 % de sa population, en raison d'une forte émigration et d'un ralentissement de la natalité. La tranche des résidents âgés de 20 à 34 ans a notamment diminué de plus d'un quart.

Indicateurs démographiques	Wallis-et-Futuna ⁽¹⁾	France ⁽²⁾
Population (WF : milliers, en 2013 ; France : millions)	12 197	65,8
Population à Wallis (2013)	8 584	
Population à Futuna (2013)	3 613	
Part des moins de 20 ans (% , 2013)	37,7	24,6
Part des 20-59 ans (% , 2013)	48,2	51,2
Part des 60 ans et plus (% , 2013)	14,1	24,2
Densité de population (hab/km ² , 2013)	85,9	117 ⁽³⁾
Taux de croissance annuel moyen (% , 2008-2013)	-19,3	0,6 ⁽⁴⁾
Taux de natalité (‰ , 2013)	14,2	12,3
Taux de mortalité (‰ , 2013)	5,7	8,7
Taux de mortalité infantile (% , 2008-2013)	n.d.	3,6
Indice conjoncturel de fécondité (2008-2013)	2,1	1,98
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2008-2013)	72,8	78,7
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2008-2013)	78,7	85,0

(1) Recensement STSEE, données à juillet 2013 ; (2) Bilan démographique de l'INSEE 2013 ; (3) France métropolitaine ; (4) Entre 2003 et 2013.

n.d. : non disponible

Sources : STSEE, INSEE



Source : STSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

L'économie de Wallis-et-Futuna reste relativement traditionnelle. Elle se caractérise par une forte propension des ménages à l'autoconsommation. Le secteur public joue un rôle prépondérant pour le soutien de l'activité économique et concentre plus de la moitié de la création de richesses. Les exportations sont peu significatives du fait de la faiblesse de l'appareil productif et de l'éloignement de marchés potentiels. Le tourisme est peu développé et l'activité économique hors administration publique se focalise sur l'agriculture, le BTP et le commerce.

Principaux indicateurs économiques	Wallis-et-Futuna	France ⁽¹⁾
PIB (milliards de F CFP, 2005)	18 ⁽²⁾	252 232
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2005)	1211 ⁽²⁾	3 841
Part des administrations publiques dans le PIB (% , 2005)	54,0 ⁽²⁾	16,9
Dépenses de l'État dans la collectivité (milliards de F CFP, 2014)	12,7	-

(1) Les comptes de la Nation en 2013, INSEE ; (2) Estimation.

Sources : CEROM, DFIP de Wallis-et-Futuna, INSEE

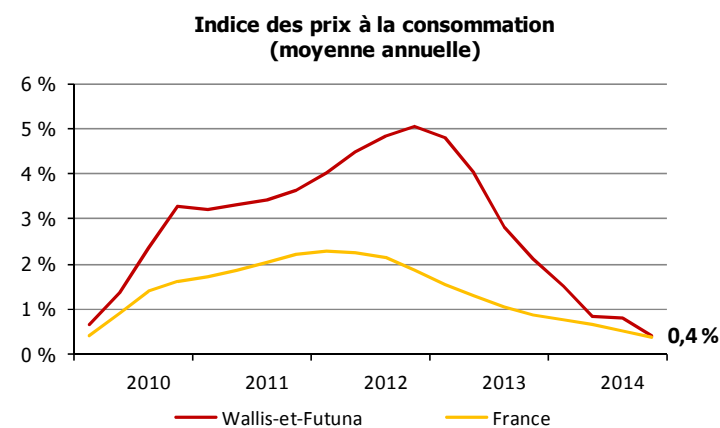
En l'absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés, le produit de la taxation des importations constitue la principale recette budgétaire du Territoire.

Une baisse sensible de l'inflation depuis 2012

Depuis 2012, la baisse de l'inflation est particulièrement sensible. En 2014, l'indice des prix à la consommation ne progresse que de 0,4 % en moyenne annuelle contre 2,1 % à fin 2013. Ce ralentissement de la hausse des prix s'explique principalement par la baisse des cours mondiaux du pétrole et par une concurrence plus importante dans le secteur du commerce.

Au cours des cinq dernières années, le prix de l'énergie a progressé de 5,6 % en moyenne chaque année. La hausse des tarifs des services et des produits manufacturés est plus modérée (respectivement +3,1 % et +2,1 % en moyenne chaque année). Les prix de l'alimentation affichent la plus légère augmentation sur cinq ans, soit 1,7 % en moyenne chaque année.

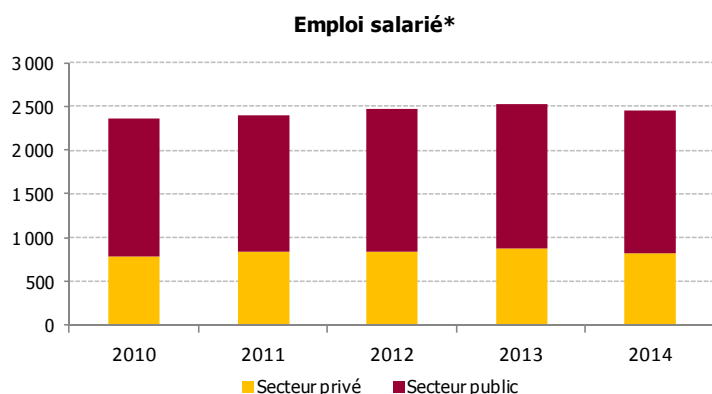
Dans le cadre de la loi Lurel, un second accord annuel de modération des prix de produits de grande consommation a été signé par le Préfet et les principaux acteurs du secteur du commerce de Wallis-et-Futuna le 21 mars 2014. Il a entraîné la baisse des prix de 13 produits de grande consommation. Le coût global de ce panier de biens a été plafonné à 10 600 F CFP.



Sources : STSEE, INSEE

Une concentration de l'emploi dans le secteur public

Au cours des cinq dernières années, les effectifs salariés sont restés relativement stables. En 2014, on dénombre 2 458 salariés déclarés. Le secteur public et semi-public concentre près des deux tiers de l'emploi salarié, dont 23,3 % non déclaré localement.



	2010	2014	2014/ 2010 ⁽¹⁾
Emploi total	2 362	2 458	1,0%
Industrie /agriculture	91	85	-1,7%
BTP	114	69	-11,8%
Commerce	308	323	1,2%
Services marchands	318	351	2,5%
Services non marchands	1 569	1 630	1,0%

(1) Taux de croissance annuel moyen

* Emploi déclaré à la CPSWF au 30/06

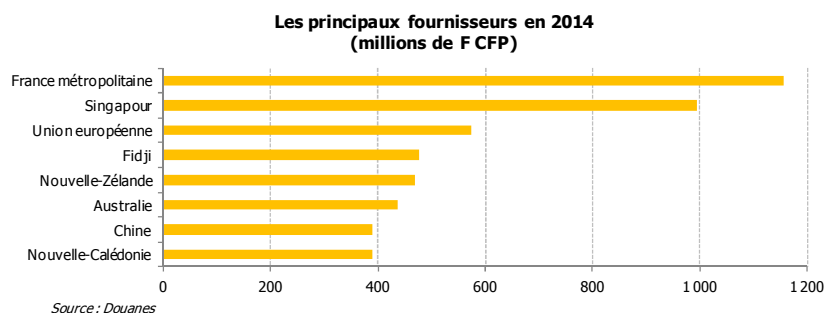
Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

Un Territoire fortement importateur

Wallis-et-Futuna exporte très peu et doit s'approvisionner en grande partie à l'extérieur. La métropole est le premier fournisseur de l'archipel en dépit de son éloignement (20 % des importations totales). Singapour est le deuxième fournisseur et approvisionne Wallis-et-Futuna essentiellement en hydrocarbures (90 % des importations de produits énergétiques). En 2014, l'Union européenne se hisse à la troisième place de ce classement (10 % des importations totales). L'Australie, les îles Fidji et la Nouvelle-Zélande sont à l'origine d'environ un quart des importations du Territoire. Les importations en provenance de Chine ont presque doublé sur l'année 2014.

Importations en valeur (millions de F CFP)	2014
Industries agricoles et alimentaires	1 527
Énergie	1 071
Industries des biens de consommation	900
Industries des biens intermédiaires	835
Industries des biens d'équipement	821
Industrie automobile	508
Agricoles, sylvicoles et piscicoles	176
Total	5 839

Source : Douanes



Source : Douanes

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'économie de l'archipel de Wallis-et-Futuna se caractérise par l'importance du secteur administratif, moteur de l'activité locale. Ainsi, les autres secteurs (commerce, BTP et services) dépendent fortement du secteur public via les salaires versés, les projets d'envergure, les travaux d'investissements, etc.

L'agriculture regroupe 25,3 % des entreprises patentées (dont près de la moitié relève du secteur de la pêche) mais seulement 0,3 % des salariés déclarés. Sa principale vocation est la satisfaction des besoins familiaux et coutumiers. Depuis 2012, un effort important est entrepris pour développer et professionnaliser le secteur primaire, de façon à renforcer sa contribution à la vie économique locale en termes de création de richesses et d'emplois. À fin 2014, l'encours de crédit accordé au secteur agricole est quasi nul (0,5 % de l'encours total distribué).

Principaux indicateurs sectoriels	2014	2014/ 2004 ⁽¹⁾
Importations de ciment (millions de F CFP)	48	-4,4%
Immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	86	6,2%
Nombre d'entreprises (patentes)	499	n.d.
dont agriculture, élevage, pêche (%)	25	
dont construction (%)	13	
dont commerce (%)	24,8	

(1) Taux de croissance annuel moyen ; n.d. : non disponible.

	2014	2014/ 2004 ⁽¹⁾
Marchés publics notifiés secteur BTP (millions de F CFP)	449	n.d.
Elèves scolarisés - 1 ^{er} et 2 ^e degré (nombre)	3 631	-3,2%
Trafic aérien international (nombre de passagers)	25 505	1,2%
Trafic aérien domestique (nombre de passagers)	12 789	0,2%

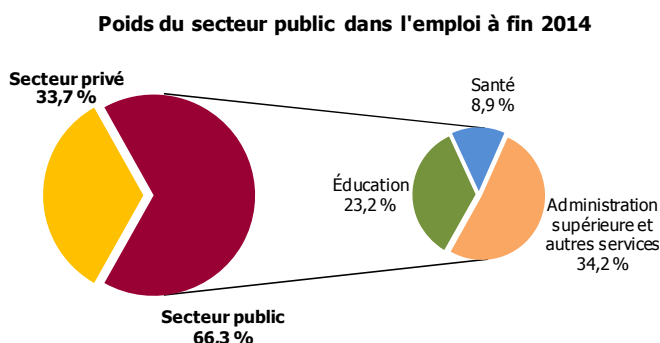
Sources : Douanes et Contributions diverses, Cellule des marchés publics, CPSWF, Aviation civile, Vice-rectorat

Un secteur public, moteur de l'économie

Le secteur non marchand est le premier employeur du Territoire (66,3 % des salariés déclarés). L'éducation concentre 23,2 % de l'ensemble des salariés et près de la moitié d'entre eux sont détachés pour des contrats de deux à quatre ans sur l'archipel. L'Agence de santé, sur laquelle repose le système de santé de Wallis-et-Futuna, emploie 8,9 % du total des salariés déclarés.

En 2014, la contribution de l'État au financement de l'économie locale s'élève à 12,7 milliards de F CFP (+2,0 % sur l'année) dont plus de la moitié est destinée à la rémunération du personnel des services publics.

Sur l'année, le secteur public mobilise 19,6 % du total des crédits distribués (hors particuliers), soit un montant de 285 millions de F CFP. Les crédits mobilisés par le secteur sont en hausse de 41,4 % par rapport à 2013. Cette évolution s'explique notamment par la mobilisation d'une première tranche des crédits destinés au financement de l'installation d'un réseau de téléphonie mobile sur le Territoire.

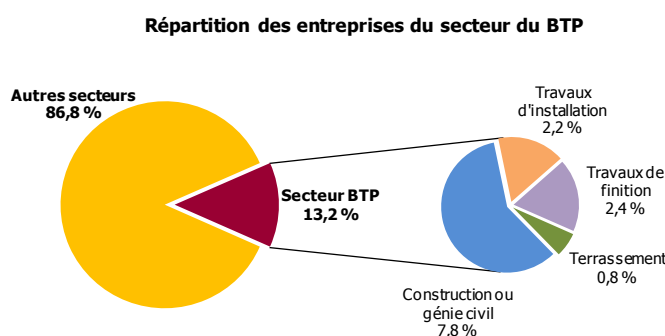


Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

Un secteur du BTP soutenu par la commande publique

Le BTP regroupe 13,2 % des entreprises patentées et emploie 8,3 % des effectifs déclarés du secteur privé, soit 69 salariés (hors travailleurs occasionnels et petits entrepreneurs non déclarés). Ce secteur est principalement dynamisé par les chantiers engagés par l'État via les contrats de développement et par ceux financés grâce au Fonds européen de développement (FED). L'achèvement des chantiers d'envergure fin 2013 à entraîné une importante baisse du nombre de salariés déclarés dans le secteur en 2014 (-48,5 % par rapport à 2013).

La demande des particuliers est faible en raison de l'arrêt des dispositifs de financement immobilier sur le Territoire depuis 2004.



Source : CCIMA, service des Contributions diverses

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Une seule banque de détail est implantée sur l'archipel depuis une vingtaine d'années, la Banque de Wallis et Futuna (BWF). La Direction des finances publiques des îles Wallis et Futuna assure parallèlement des services bancaires aux particuliers tant à Wallis qu'à Futuna. D'autres institutions interviennent sur le Territoire : l'AFD, la BEI et quelques banques calédoniennes. Depuis 2009, l'Adie propose également des microcrédits aux petites structures (souvent des entrepreneurs individuels).

Au 31 décembre 2014, l'encours sain des crédits s'établit à 2,54 milliards de F CFP, en repli de 38,9 % sur l'année. Cette évolution est principalement la conséquence du remboursement anticipé d'importants prêts contractés par une société de la place. La masse monétaire se contracte légèrement en rythme annuel (-0,4 %). La position extérieure nette des établissements de crédit progresse de 3,5 % en 2014 et est largement excédentaire. Ce solde traduit l'excédent structurel de liquidités du système bancaire local.

Indicateurs monétaires et financiers	2007	2014
Masse monétaire (millions de F CFP)	6 252	7 320
Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP)	2 996	2 719
Nombre d'habitants par guichet bancaire	4 387	3 493
Nombre d'habitants par guichet automatique	13 732	10 934
Nombre de comptes de dépôts à vue par habitant	0,34	0,49
Actifs financiers des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	4 430	5 258
Encours sains des agents économiques ² (millions de F CFP)	1 318	1 578
Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%)	17,5	14,7

(1) Auprès des établissements de crédits locaux.

Source : IEOM

Indicateurs entreprises	2014
Actifs financiers ¹ (millions de F CFP)	2 169
Concours bancaires ² (millions de F CFP)	884
Part des crédits d'exploitation (%)	6,1
Part des crédits d'investissement (%)	76,0
Part des crédits à la construction (%)	5,2
Personnes morales en interdiction bancaire	15

(1) Auprès des établissements de crédits locaux.

(2) Concours sur l'ensemble des établissements de crédits.

Source : IEOM

Indicateurs ménages	2014
Actifs financiers ¹ (millions de F CFP)	1 680
Concours bancaires ² (millions de F CFP)	1 355
Part des crédits à la consommation (%)	86,0
Part des crédits à l'habitat (%)	14,0
Personnes physiques en interdiction bancaire	300

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2014 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : V. LOMBARD

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : juillet 2015 – Dépôt légal : juillet 2015 – ISSN 1968-6277